

La Femme Fiscale Partage Dix Faits sur la Réalité Économique des Femmes du Manitoba



La Femme Fiscale

Pauvreté

1. Une Manitobaine sur cinq (21 %) vit dans la pauvreté.
2. Plus de la moitié (52 %) des femmes autochtones au Manitoba vivent dans la pauvreté par rapport à 18 % des autres femmes.
3. Près d'une femme de couleur sur trois (32 %) au Manitoba vit dans la pauvreté bien que le nombre de femmes de couleur ayant des diplômes universitaires soit supérieur aux autres femmes.
4. Plus d'un quart des Manitobaines de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté (27 %) par rapport à 14 % des hommes âgés.

Le taux de pauvreté des femmes âgées seules est de près de 50 %.

Emploi

5. La majorité des femmes actives travaillent à plein temps plutôt qu'à temps partiel.
Au Manitoba, 17 % de toutes les femmes travaillant à temps partiel choisissent de le faire en raison de leurs obligations de garde d'enfants.
6. Au Manitoba, 37 % des salariées travaillent dans un lieu de travail syndiqué.
7. La majorité des femmes au Manitoba continuent de travailler dans ce qui est traditionnellement connu comme des activités féminines.

En 1999, 70 % de toutes les salariées occupaient des postes d'enseignantes, d'infirmières et d'autres postes connexes à la santé, de postes de bureau ou administratifs, et de postes du secteur des ventes et des services, par rapport à 29 % de tous les salariés.

8. Plus le nombre de femmes est élevé dans une profession, plus le salaire moyen est bas.

Les femmes constituent la majorité des travailleurs dans toutes les professions les moins rémunérées du Canada à l'exception des préposés de stations-services, alors que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans toutes les professions les mieux rémunérées. Dans toutes les professions, les femmes gagnent moins que les hommes.



UN Platform for Action Committee Manitoba (UNPAC)

60 rue Maryland Winnipeg, MB Canada R3G 1K7 (204) 772-7876 project@unpac.ca www.unpac.ca

La Femme Fiscale Partage Dix Faits sur la Réalité Économique des Femmes du Manitoba (con't)

Travail non rémunéré

9. Les femmes font la majorité du travail non rémunéré au Canada.

Dans 52 % des familles biparentales dans lesquelles les deux parents travaillent à plein temps, la femme est responsable de toutes les tâches ménagères quotidiennes. Dans 28 % des cas, la femme était en grande partie responsable des tâches, dans 10 % des cas, les tâches étaient également partagées et dans 10 % des cas, l'homme était principalement responsable des tâches. Le plus grand pourcentage de travail non rémunéré est attribué aux femmes seules.

10. Les mères sont deux fois plus à risque que les pères de perdre leur emploi en raison de leurs responsabilités personnelles ou familiales.

Au Manitoba, les femmes qui étaient absentes au travail en raison de responsabilités personnelles ont perdu en moyenne 6,5 journées de travail alors que les hommes n'en ont perdu que 1,4 journée.

Sources: Women in Manitoba: A Statistical Profile, Tableaux sur Le pays de Statistique Canada

